Image not found or type unknown

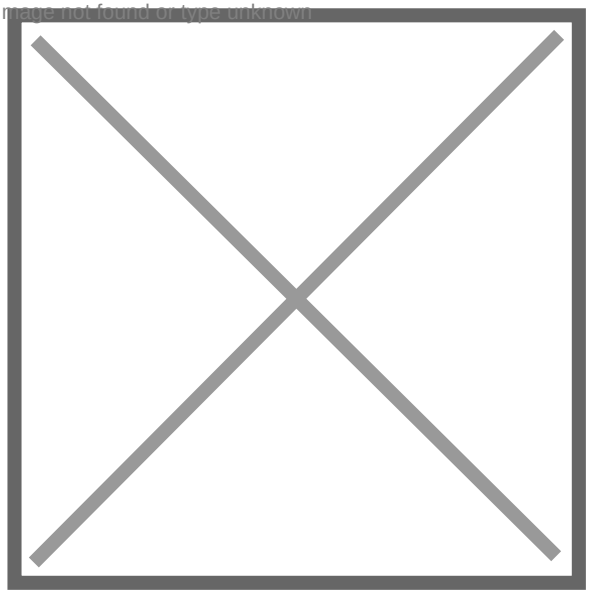

Congé payé anticipation et après 1 ans

Par **Violatiss**, le **08/03/2012** à **16:29**

Bonjour,

Voilà je vous contact suite à des soucis de compréhension j'aurais besoin d'information sur mon soucis si dessous.

Pour information les congés dans mon entreprise sont réinitialisé le 1 Juin.

Ils veulent à tous pris que je prenne mes 3 semaines de vacance en Juillet ou Aout car j'ai plus d'un ans d'ancienneté depuis le 1 Mars 2012.

Hors avant mes 1 ans j'ai pris des vacances par anticipation. il est marqué sur ma fiche de paye ceci :

Janvier 2012
Restant -1,7600
Acquis 14,56

Février 2012
Restant -1,7600
Acquis 18,7200

Sachant que j'ai pris 1 semaine 1/2 à 2 semaine de vacance anticipé se qui pour moi en toute logique me dirais qu'il me reste 3 semaine pour cette année 2012 à partir du 1er Juin sachant que par ans on n'a le droit à 5 semaines de congés payés.

Pourriez vous m’éclaircir s'il vous plait ?

Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés